

# Conseil Municipal

Le lundi 2 octobre 2017, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents** : Mmes BARDY Marie-Christine, BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FONTAINE Dorothee, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle ;

MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FOUCHET Pierre, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

**Absents excusés** : Mme CHARPENTIER Céline, MM. FERRIERE Laurent et NOUAT Christian.

**Absent excusé ayant délégué pouvoir** : M. KOENIG Jean-Marc ayant délégué pouvoir à M. FOUCHET Pierre.

**Secrétaire de séance** : Mme LAUGERAT Odile.

---

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

---

**P.L.U.I** : Le Maire rappelle le déroulement prévu pour la mise en place à la fin 2019 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Plusieurs critères sont pris en compte afin d'étudier au mieux les besoins fonciers et d'aboutir à un projet « d'armature territoriale », 1<sup>ère</sup> ébauche du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Une concertation publique sera prévue le 5 octobre prochain avec des ateliers participatifs du PADD à l'espace Jean Zay de Saint Martin d'Auxigny à partir de 18 h 30. Plusieurs réunions de travail regroupant les différents partenaires seront programmées avant la fin de cette année.

**TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attendre la prochaine réunion du Conseil Municipal pour modifier ou non les tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**AMENAGEMENT SECURITE ROUTE DE BOURGES** : Le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition de Cher - Ingénierie des Territoires pour l'aménagement sécurisé de la Route de Bourges (partie comprise entre la place de l'Eglise et le rond-point des Quatre Routes). Le Conseil Municipal, après délibération, propose plusieurs solutions à savoir :

- Sens rond-point vers place de l'Eglise : proposition de « cédez le passage » sur la route de Bourges rendant prioritaire la rue de Wittelsheim et la rue des Amours ; de plus pour la partie comprise entre la rue des Amours et la place de l'Eglise : stationnement côté droit interdit et circulation alternée (seraient prioritaires les véhicules se dirigeant vers la place de l'Eglise) ;
- Même simulation que celle de Cher Ingénierie des Territoires, mais en inversant le stationnement interdit et la priorité de circulation ;
- Prévision d'un sens unique de circulation (partie comprise entre la rue des Amours et la place de l'Eglise) soit dans le sens place de l'Eglise rue des Amours ou vice et versa.

Par ailleurs, le projet de mettre la rue de Fontbertrange en sens unique est à l'étude (à partir du lavoir jusqu'à la place de l'Eglise) supprimant ainsi la priorité à droite à la descente de la rue de la Croix Saint Etienne.

**DELEGUE DE L'ADMINISTRATION (REVISION DE LA LISTE ELECTORALE)** : Trois élus seront proposés aux services Préfectoraux afin de désigner un délégué qui participera aux travaux de la commission de révision des listes électorales.

**INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL** : Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents moins 4 voix contre et 2 abstentions, accepte de verser une indemnité de Conseil au receveur municipal au taux maximum.

**COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES** : L'adjoint chargé de la voirie fait savoir à l'assemblée que la numérotation finale des hameaux est en cours en respectant les hypothèses du PLUi. La Commission voirie sera convoquée le 27 octobre prochain à 18 h 00 pour prendre connaissance et émettre un avis sur cette opération.

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe le Conseil Municipal que le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le 19 octobre au cours duquel seront évoqués les temps d'activités périscolaires à la rentrée 2018/2019. Le personnel du restaurant scolaire suit actuellement des formations obligatoires dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire. Les enfants de maternelle vendangeront la vigne dans le terrain à côté du rond-point des Quatre Routes mercredi 4 octobre. Départ de l'école à 9 h 30.

L'adjoint chargé des espaces verts informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'information et de la communication du plan de gestion différenciée, un concours photos va être organisé et le thème retenu est : « Mon jardin cultive sa nature autrement ». Les modalités concernant ce concours seront portées à la connaissance de tous. La meilleure photo sera réservée pour l'illustration du bulletin municipal 2019.

Le Conseil Municipal accepte le devis proposé par le Syndicat Mixte du Pays de Bourges dans le cadre de l'opération « Plantons le décor ».

L'adjointe chargée de la communication et des animations indique à l'assemblée que la réception des nouveaux arrivants a connu un franc succès. Les dates des diverses manifestations de 2018 sont évoquées en prévision de la mise en page du bulletin municipal 2018 qui paraîtra en décembre prochain.

Une convention sera prévue avec les sapeurs-pompiers pour l'utilisation des bâtiments communaux de l'ancien silo rue du Champ de la Dame pour les manœuvres à venir.

L'adjointe chargée des finances fait état des dépenses d'investissement réalisées à ce jour ainsi que des recettes perçues.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal souhaite revoir les modalités de la convention proposée par la Commune d'Henrichemont pour la scolarisation des enfants domiciliés aux Thébaux. Le Maire rencontrera le Maire d'Henrichemont pour en discuter.

Le Maire indique qu'il a adressé un courrier aux services de l'Etat avec les mesures envisagées pour pallier aux problèmes rencontrés par la non-conformité des rejets constaté à la station d'épuration. Les viticulteurs ont été avisés et doivent informer les services municipaux de leur décision quant à leur raccordement au réseau collectif d'assainissement.

Il sera opportun de prévoir la réalisation d'un nouveau diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune dans un proche avenir.

Une proposition de vente d'un terrain à proximité de l'Etang communal a été faite et le Conseil Municipal décide d'attendre une prochaine réunion pour prendre une décision.

L'assemblée accepte le versement d'une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité. Il accepte également d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire des domaines publics par les chantiers de travaux sur des ouvrages de réseaux de distribution d'électricité.

Les travaux des ateliers municipaux ont débuté.

Le Conseil Municipal refuse la proposition de la société FPS sur la gestion des infrastructures de radiocommunications.

L'Université Populaire proposera une conférence ayant pour thème « Les aventures du Vert-Galant : Henri IV le libertin » mercredi 11 octobre de 15 à 17 h 00 salle d'animation du Foyer-Logements.

***Séance levée à 22 h 45.***